



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : **12h**



Tarif

400€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Fanny Dakarian



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

**Organisme de formation pour
professionnels de santé.**

Infirmiers – Certificat de décès

PAGE N°1



Résumé de la formation

Cette formation s'inscrit dans le cadre du décret n° 2025-371 du 22 avril 2025 et de son arrêté d'application.

Elle est destinée aux infirmiers diplômés d'État justifiant d'au moins trois années d'expérience, ainsi qu'aux établissements de soins de suite souhaitant former leurs équipes. Elle permet d'obtenir l'habilitation nécessaire pour établir des certificats de décès.

D'une durée de 12 heures, réparties sur 2 jours, la formation est proposée en classe virtuelle. Elle a pour objectif de transmettre aux participants les compétences indispensables pour rédiger les certificats de décès de manière autonome et sécurisée, en dehors des situations particulières prévues par la réglementation.



Objectifs de la formation

- Une méthodologie rigoureuse du constat de décès fondée sur l'examen clinique du processus mortel,
- Une maîtrise approfondie du cadre juridique,
- Les savoir-faire médico-légaux, administratifs et techniques nécessaires.

- Ces acquis garantissent la qualité des données de santé publique, la sécurité juridique de la pratique infirmière et le respect dû aux défunts..

- Comprendre l'usage statistique et de santé publique des causes de décès en France.
- Constater un décès et réaliser l'examen clinique nécessaire.
- Différencier les modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé).
- Renseigner correctement les volets médical et administratif du certificat selon les consignes officielles.
- Garantir la qualité des données en synthétisant le processus morbide ayant conduit au décès.
- Maîtriser le cadre réglementaire, les responsabilités professionnelles et les risques juridiques associés.
- Respecter les enjeux éthiques dans l'accompagnement des familles.
- Assurer la rédaction et la transmission des documents obligatoires, y compris via l'application « CertDc ».



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : 12h



Tarif

400€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Fanny Dakarian



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

**Organisme de formation pour
professionnels de santé.**

Infirmiers – Certificat de décès

PAGE N° 2



Descriptif de la formation

MODULE 1

Présentation du décret

Présentation du décret du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès dans le cadre de l'article 56 de la loi du 28 février 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2025.

MODULE 2

« Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel »

Connaître les généralités relatives aux données de mortalité en France ; en particulier les objectifs et les finalités d'usage statistiques des données sur les causes de décès.

Constater un décès (signes positifs et négatifs, datation de la mort).

Réaliser un examen de corps pour :

- Établir le diagnostic de la mort ;
- Différencier les différentes causes et mode de décès (suicide, accident, naturel, homicide, dont l'intention est indéterminée, inconnu)
- Remplir le volet médical du certificat de décès en suivant les consignes d'établissement afférentes, y retranscrire une information pertinente et fiable afin de permettre à l'INSERM-CépiDc d'établir la statistique sur les causes de décès selon les règles de la classification internationale des maladies ;
- Synthétiser les étapes du processus morbide conduisant au décès conformément aux consignes d'établissement afférentes et compléter les informations complémentaires dont certaines sont indispensables au codage dans la classification internationale des maladies.



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : 12h



Tarif

400€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Fanny Dakarian



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation pour
professionnels de santé.

Infirmiers – Certificat de décès

PAGE N° 3



Descriptif de la formation - suite

MODULE 3

« Administratif et juridique »

Connaître la réglementation générale : historique et textes de référence.

Saisir les données des 2 volets du certificat de décès au format électronique ou papier pour des raisons techniques conformément à l'article R. 2213-1-2 du code général des collectivités territoriales et dans ce dernier cas en assurer la transmission conformément à l'article R. 2213-1-4.

Connaître les enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et à l'assurance professionnelle.

Connaître les enjeux éthiques en lien avec les familles.

Rédiger les documents annexes au certificat de décès dont notamment l'attestation de mort naturelle.

MODULE 4

« Système d'information »

La formation comprend la formation à l'usage de la certification électronique des décès au moyen de l'application « CertDc », pour ces versions web et mobile, disponible respectivement à l'adresse <https://certdc.inserm.fr> et <https://certdc.inserm.fr/mobile>.

Maîtriser le logiciel « CertDc ».



Pré-requis

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS. Les prérequis seront vérifiés en amont de l'inscription, par mail ou téléphone.



Public concerné

Infirmier.e.s



Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte



Durée

Durée : **12h**



Tarif

400€



Profil de l'intervenant

Formatrice référente en lien direct avec le concepteur.

Conceptrice : Fanny Dakarian



Contact

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

13 avenue de la Magalone,

13009 Marseille

SIREN : 849469325

Agrément DPC : 9659

Numéro d'enregistrement DREETS :

93131785413 - Ce numéro ne vaut

pas agrément de l'Etat.

**Organisme de formation pour
professionnels de santé.**



Méthodes pédagogiques mobilisées

Classe virtuelle synchrone avec le formateur.

Alternance entre apports théoriques (méthode transmissive) et pratiques (méthode active).

Visionnage de vidéo.

Évaluations (questionnaire, exercices auto-corrigés, cas pratiques, etc).

Ressources téléchargeables à la fin de la formation via la plateforme : fiches de cours, documents officiels (type recommandations HAS ou sociétés savantes reconnues).



Modalités, délais & accès à la formation

Les inscriptions ont lieu jusqu'à la veille effective du démarrage de la session de sous réserve du nombre de places disponibles.

Pour accéder à la classe virtuelle, une convocation sera adressée à l'apprenant par e-mail à partir de 7 jours avant la date de formation.

À savoir : chaque apprenant dispose d'un accès personnel à la plateforme.

Nos équipes d'assistance technique (audit.freeforma@gmail.com) et pédagogique (maformation@freeforma.fr) sont disponibles tout au long de la formation afin de faciliter votre parcours.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Conformément à notre engagement en faveur de l'accessibilité, toute personne en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques peut bénéficier d'un accompagnement individualisé. Notre référente handicap étudie les demandes et propose, si nécessaire, des aménagements adaptés dans le cadre d'un projet personnalisé de formation.

Contact : contact@freeforma.fr - 04.91.22.51.47.



Modalités d'évaluation de la formation

Évaluation initiale.

Évaluations formatives au cours de la formation.

Évaluation finale.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.



Validation de la formation

Attestation de réalisation en fin de formation.